



Contribution à la connaissance de l'implantation burgonde en Gaule au V^e Siècle : à propos de découvertes récentes de fibules zoomorphes

David Billoin, Katalin Escher, Henri Gaillard de Sémainville et Philippe Gandel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/6334>
ISSN : 1760-7264

Éditeur

Société archéologique de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2010
Pagination : 567-583
ISBN : 978-2-915544-16-6
ISSN : 1266-7706

Référence électronique

David Billoin, Katalin Escher, Henri Gaillard de Sémainville et Philippe Gandel, « Contribution à la connaissance de l'implantation burgonde en Gaule au V^e Siècle : à propos de découvertes récentes de fibules zoomorphes », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], Tome 59-2 | 2010, mis en ligne le 10 octobre 2011, consulté le 07 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rae/6334>

CONTRIBUTION À LA CONNAISSANCE DE L'IMPLANTATION BURGONDE EN GAULE AU V^e SIÈCLE : à propos de découvertes récentes de fibules zoomorphes

David BILLOIN*, Katalin ESCHER**,
Henri GAILLARD de SÉMAINVILLE**, Philippe GANDEL**

Mots-clés *Fibule zoomorphe, cheval, cavalier, fibule aviforme, Antiquité tardive, Grandes Migrations, Burgondes.*

Keywords *Zoomorphic fibula, horse, cavalryman, bird fibula, Late Antiquity, major migrations, Burgundians.*

Schlagwörter *Zoomorphe Fibel, Pferd, Reiter, Vogelfibel, Spätantike, Völkerwanderungen, Burgunder.*

Résumé *La récente découverte de trois fibules en forme de cheval – une paire avec cavalier à Écrille, dans le Jura, et une isolée dans le secteur de La Chambre, en Savoie – ainsi que d'une fibule aviforme à Charpey, dans la Drôme, toutes datées de la seconde moitié du V^e s. ou des alentours de 500, fournit de précieux jalons permettant de compléter la carte de l'implantation des Burgondes dans le centre-est et le sud-est de la Gaule. Cette carte est encore très lacunaire, tout particulièrement en ce qui concerne les régions situées au sud de Lyon, où se trouvent précisément La Chambre et Charpey. Quant à la découverte d'Écrille, elle confirme le grand intérêt de ce site défensif et en complète la connaissance.*

Abstract *The recent discovery of three horse shaped fibulae – a pair with a cavalryman from Ecrille in the Jura and a fibula from the La Chambre sector in Savoie as well as a bird shaped fibula from Charpey in the Drome, all dating from the second half of the 5th century or around 500 AD, provide valuable references in the context of the Burgundian settlement in the Centre-East and the South-East of Gaul. The map is still incomplete notably for the area to the south of Lyon, precisely where La Chambre and Charpey are located. Relating to the Ecrille discovery, it provides new information in relation to this defended site underlining its importance.*

Zusammenfassung *Die drei kürzlich entdeckten Fibeln in Form eines Pferdes – ein Paar mit Reiter in Écrille im Departement Jura, und eine einzelne Fibel im Sektor von La Chambre im Departement Savoie – sowie eine Vogelfibel in Charpey im Departement Drôme, sind alle in die zweite Hälfte des 5. Jh. oder um 500 datiert. Sie liefern wertvolle Anhaltspunkte für die Ergänzung der Karte der Niederlassung der Burgunder im Südosten und östlichen Zentrum Galliens. Diese Karte weist noch große Lücken auf, insbesondere was die Regionen südlich von Lyon betrifft, dort wo eben La Chambre und Charpey liegen. Die Entdeckung von Écrille bestätigt ihrerseits die große Bedeutung dieser Verteidigungsanlage und ergänzt die Kenntnisse bezüglich dieser Fundstätte.*

Le hasard nous a mis presque simultanément en présence de plusieurs découvertes mobilières de même nature récemment effectuées : des fibules zoomorphes que leur intérêt pour l'histoire du peuplement de la Gaule au V^e s., plus particulièrement en ce

qui concerne les Burgondes, nous a conduits à faire connaître sans tarder par le biais de cette note. Elles proviennent en effet de secteurs du Centre-Est et du Sud-Est - Écrille, dans le Jura, le bassin de La Chambre, en Savoie, et Charpey, dans la Drôme -

* Chargé d'opérations et de recherche à l'Inrap / UMR 5594 ARTeHIS, 6 boulevard Gabriel, 21000 Dijon.

** Chercheurs associés, UMR 5594 ARTeHIS, 6 boulevard Gabriel, 21000 Dijon.

qui se situent clairement à l'intérieur du « deuxième » royaume burgonde (fig. 1). Étant donné la rareté des témoignages archéologiques permettant de jaloner l'implantation des Burgondes, spécialement au sud de la latitude de Lyon où il n'y en a quasiment pas (voir en particulier GAILLARD de SÉMAINVILLE, 2003), et ceci malgré des progrès récents (ESCHER, 2005), on comprend l'importance de ces découvertes.

I. LA FIBULE DE LA CHAMBRE

Elle a été découverte en septembre 2003 par M. Angel Ramos dans une parcelle agricole du bassin de La Chambre, région située dans le département de la Savoie, au cœur de la vallée de l'Arc, plus connue sous le nom de Maurienne¹. Le site n'ayant pas donné lieu à des fouilles, il n'est pas possible d'en savoir beaucoup plus à son sujet, si ce n'est qu'il semble s'agir d'une nécropole d'après les anomalies végétales de forme quadrangulaire observées par l'inventeur, des traces qui pourraient traduire la présence de tombes. De plus, deux objets en alliage de cuivre ont été recueillis : un ardillon de boucle à base scutiforme ornée en son centre de trois cercles concentriques gravés, ainsi qu'un vraisemblable élément d'entrée de fourreau orné également d'ocelles (fig. 2) qui trouve un parallèle au musée de Die (Drôme) où est conservé un objet similaire, malheureusement sans indication de contexte ni de datation (ESCHER, 2005, p. 187 et 192). Si cet objet est difficile à dater avec précision, l'ardillon, en revanche, est clairement attribuable à l'époque mérovingienne et paraît traduire une fréquentation des lieux jusqu'au VII^e siècle.

Dans ce secteur géographique, assez peu de découvertes archéologiques sont connues à ce jour et aucune

1. Nous avons pris le parti, en accord avec M. Ramos et le SRA, et afin d'éviter les risques de pillage, de ne pas donner ici plus de précisions sur la localisation de ce site du bassin de La Chambre qui a été par ailleurs déclaré et est donc enregistré au Service régional de l'archéologie (DRAC de Rhône-Alpes). La fibule est à l'heure actuelle entre les mains de l'inventeur qui a prévu de la remettre au Musée Savoisien de Chambéry. Outre M. Ramos, qui a accueilli avec intérêt notre projet de publication et a réservé un excellent accueil à l'un d'entre nous (D. B.), nous aimerions remercier tous ceux qui nous ont aidés, en particulier Françoise Ballet, conservatrice du service départemental du patrimoine de Savoie, Marie-Pierre Feuillet, chargée de la Savoie au sein du SRA, Gabriele Graenert, du Service archéologique de l'État de Fribourg, Jean-François Connille, président de la Société d'Histoire et d'Archéologie d'Aix-les-Bains, Gilbert Kaenel, directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, ainsi que son collaborateur, Jérôme Bullinger, et Jacques Meissonnier, ancien conservateur du patrimoine au SRA de Bourgogne. Merci également à Jean Gelot (INRAP) pour ses dessins. Cette étude a en outre bénéficié d'une relecture de la part de nos collègues Michel Feugère, Reto Marti et Françoise Vallet, auxquels nous sommes redevables de précieuses remarques et suggestions.



Fig. 1. Localisation d'Écrille (Jura), de La Chambre (Savoie) et de Charpey (Drôme).

n'est contemporaine de la fibule zoomorphe. Il s'agit essentiellement d'objets antérieurs, en l'occurrence d'époque gallo-romaine (des monnaies en particulier), ainsi que de La Tène, qui témoignent donc d'une occupation antique, notamment à La Chambre même (RÉMY *et alii*, 1996, p. 135); mais on a trouvé aussi non loin de là, à Sainte-Marie-de-Cuines, des sépultures qui pourraient être d'époque mérovingienne (COLARDELLE, 1983, p. 299-300). La situation topographique du lieu mérite d'être soulignée, dans une des grandes voies naturelles de pénétration du massif alpin et, qui plus est, à la jonction avec deux vallées affluentes, dont l'une conduit vers le col du Glandon, au sud-ouest, et l'autre, en direction du nord-est, permet de communiquer avec une pénétrante majeure dans l'Antiquité, la vallée de la Tarentaise, *via* le col de la Madeleine, col où, précisément, des découvertes de sépultures d'époque mérovingienne auraient été signalées (*ibid.*, p. 292-294; RÉMY *et alii*, 1996, p. 175).

La fibule (fig. 3) est de petite taille, à l'image des autres pièces de la même série : 34 mm de longueur pour 17 de hauteur maximale. Elle est en argent doré, sans apport d'un autre matériau. Les détails du décor sont simplement incisés. Bien conservée, cette fibule est complète à l'exception de l'ardillon, réduit au porte-ardillon, et sa dorure n'est usée qu'en quelques points.

Les deux pattes du cheval reposent sur une barre horizontale, gravée de deux traits longitudinaux, qui matérialise le sol. La patte antérieure, légèrement



Fig. 2. Objets provenant du même site que la fibule du bassin de La Chambre.
1. Entrée de fourreau (?); 2. ardillon (alliage de cuivre; clichés: D. Billoin).

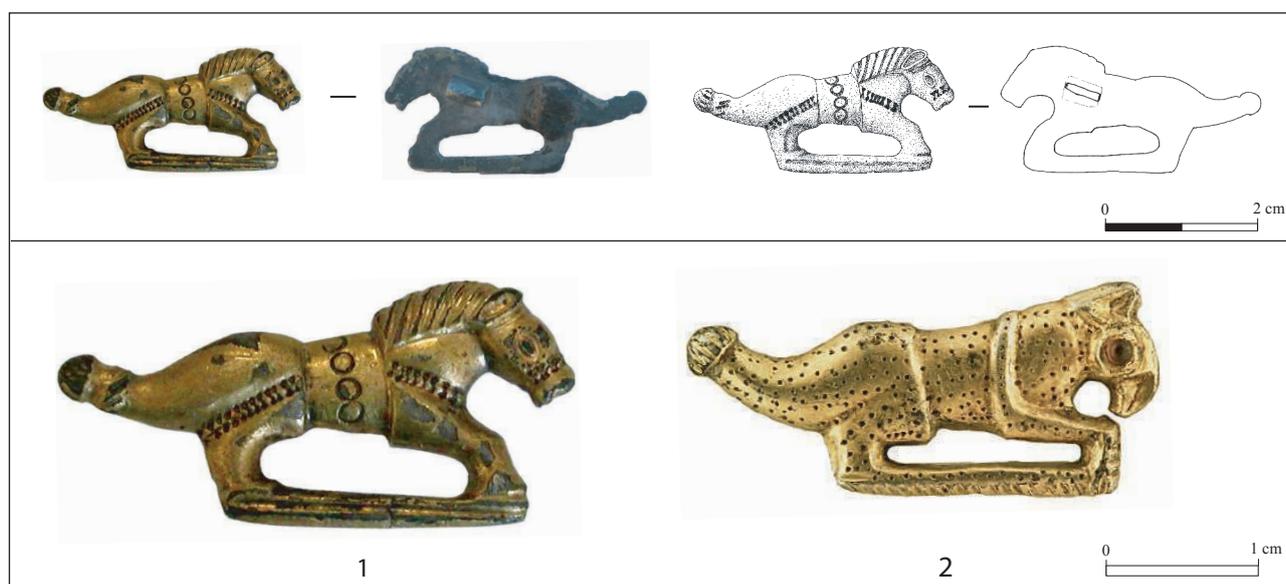


Fig. 3. Fibule en forme de cheval du bassin de La Chambre (argent doré; cliché: D. Billoin, dessin: J. Gelot) et, pour comparaison, fibule zoomorphe de Saint-Martin-du-Fresne (Ain; argent doré et grenat; cliché: musée de Brou, Bourg-en-Bresse). Éch. 1/1 et 2/1.

fléchie, est plus longue que la patte postérieure, très ramassée, ce qui donne à l'animal une position qui pourrait évoquer le premier temps du galop. Cette hypothèse paraît renforcée par la position de la queue, redressée d'une façon très inhabituelle par rapport à ce que l'on voit sur les autres pièces de cette série où elle est tombante, et par celle de la tête, également relativement haute, ainsi peut-être que par le développement important de la crinière, toutes ces caractéristiques suggérant le mouvement.

La représentation de l'animal apparaît, si on la compare de nouveau aux autres pièces de la même époque, d'une certaine qualité et riche en détails. La tête, notamment, bien qu'elle soit disproportionnée par rapport au reste du corps (c'est le cas général sur ce type d'objet et la disproportion est même souvent plus importante encore qu'ici; voir par exemple, *infra*,

les fibules d'Écrille), est bien dessinée: on perçoit distinctement l'échancrure de la bouche; l'œil, ovale et de grande taille, est souligné par un double trait et un alignement de points à la périphérie; l'oreille, elle aussi ovale et de grande taille, est très peu proéminente. La crinière, volumineuse, est soigneusement divisée en grosses mèches.

Le tronc correspond à une zone assez nettement en creux, avec des limites antérieures et postérieures bien marquées, qui porte un décor de quatre cercles alignés. Ce motif pourrait de prime abord évoquer un harnachement, mais on ne voit pas très bien lequel. C'est le cas également pour les lignes obtenues par l'impression d'une succession de sortes de motifs en S très serrés sur l'encolure, la cuisse, la queue et le museau. Même si cette dernière ligne pourrait éventuellement évoquer une pièce de harnachement (une

muserolle), on a le sentiment que l'effet recherché n'était pas véritablement réaliste, mais plutôt décoratif.

Comme nous l'avons souligné précédemment, la queue est relevée, dans une position très inhabituelle sur ce type de représentation. C'est même, à notre connaissance, la seule fibule en forme de cheval qui soit dans ce cas. Il en va de même pour sa curieuse extrémité proéminente, de forme hémisphérique et striée, rappelant certaines terminaisons de digitations de fibules ansées contemporaines (ESCHER, 2005, p. 257). C'est avec une fibule très originale provenant de Saint-Martin-du-Fresne (Ain ; SOLEILHAC, 1966, p. 119, n° 13 ; GAILLARD de SÉMAINVILLE, 1998, p. 115, fig. 376 ; ESCHER, 2005, p. 257 et 260), conservée au musée de Bourg-en-Bresse, que le meilleur rapprochement peut être fait : en argent doré, elle représente un quadrupède à tête d'oiseau de proie et œil en grenat, dont la figuration offre des points communs avec celle du cheval de La Chambre (fig. 3). On y retrouve le corps compartimenté en trois segments (mais ici couvert de points), une position des pattes similaire sur une ligne de sol et la queue relevée à l'extrémité arrondie rayée. Une origine ou, du moins, une inspiration commune est envisageable pour ces deux pièces. On ajoutera enfin qu'une petite série de fibules zoomorphes de la même époque présente une caractéristique comparable, sans toutefois être aussi proche : elles figurent des monstres marins se retournant, avec une queue à extrémité généralement trifide, souvent recourbée vers le haut. Ces fibules connaissent une nette concentration de découvertes au cœur du royaume burgonde ; elles sont regroupées dans l'étude de R. Marti (MARTI, 1990, p. 56-57).

II. LA PAIRE DE FIBULES AU CAVALIER D'ÉCRILLE

Ces deux objets ont été découverts par Valbert Pique, dans le cadre d'un programme de recherche engagé depuis 2001² sur les sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans le département du Jura (GANDEL, 2007, p. 245-252). La commune d'Écrille appartient à la Petite Montagne, une unité structurale du sud de ce département située entre la dépression bressane à l'ouest et la vallée de l'Ain à l'est. Le site de « La Motte » prend la forme

d'une éminence allongée de 500 m de long par 200 m de large à la base, aux versants très abrupts avec une dénivellation de 80 m. La partie supérieure s'étage en plusieurs niveaux de terrasses étroites représentant environ deux hectares. Les prospections et les fouilles ont révélé divers aménagements : des voies d'accès, des terrasses avec habitats et une tour maçonnée élevée sur l'étroite plate-forme sommitale (GANDEL *et alii*, 2008). De plan rectangulaire (8,30 m x 7,35 m), cet ouvrage peut être comparé aux tours fortifiées du Bas-Empire qui s'inscrivent dans des dispositifs de surveillance de routes frontalières, notamment dans le secteur de Trèves et dans l'Hunsrück-Eifel (GILLES, 1985, p. 129). La proximité d'un carrefour de voies, dont l'origine est difficile à déterminer, souligne le rôle stratégique du site. L'une, depuis Lons-le-Saunier, permettrait le franchissement de la chaîne jurassienne, l'autre, en provenance de Salins-les-Bains, emprunte la vallée de l'Ain et se poursuivrait en direction de Lyon.

Le mobilier découvert indique une occupation qui s'étend depuis la fin du IV^e jusqu'au VII^e siècle. La topographie du site, les particularités des structures défensives et du mobilier, notamment la présence de boucles de ceintures en bronze à décor excisé de la période fin IV^e/V^e siècle, incitent à rapprocher cet établissement de certains sites de hauteur du nord de la Gaule qui s'insèrent dans un dispositif contrôlé par un contingent militaire ou par une milice d'origine germanique et participent à un effort stratégique de défense du territoire. D'autres accessoires de costume provenant d'Écrille sont attribuables à la culture matérielle de divers peuples germaniques orientaux, notamment quatre éléments de fibules digitées en argent, trois fibules aviformes en argent doré et un bracelet en argent massif à extrémités évasées et striées. Ils signalent la présence d'une élite sur le site dans la seconde moitié du V^e et la première moitié du VI^e siècle. La similitude entre certains de ces objets et des exemplaires provenant de sites funéraires contemporains eux aussi localisés à l'intérieur du royaume burgonde, comme la nécropole de Brochon (Côte-d'Or), est un argument qui autorise à proposer une installation d'éléments burgondes sur cet établissement de hauteur (GANDEL *et alii*, 2008, p. 307-311).

Par ailleurs, la nature et les conditions de la mise au jour de ce mobilier incitent très fortement à penser qu'il provient pour l'essentiel d'une petite nécropole de garnison peut-être en grande partie érodée, ce qui expliquerait qu'aucune sépulture en place n'ait été découverte (mais il faut préciser qu'à ce jour les fouilles ont plus porté sur le sommet que sur les versants). Ces objets ont en effet été recueillis dans la terre rema-

2. Prospections autorisées par le SRA de Franche-Comté qui est ici remercié pour son aide dans ce projet collectif. Le site d'Écrille fait par ailleurs l'objet d'une surveillance constante, la gendarmerie ayant été de plus sensibilisée à la législation sur l'utilisation des détecteurs de métaux.



Fig. 4. Paire de fibules au cavalier d'Écrille (argent doré; clichés : D. Billoin, dessins : J. Gelot) et, pour comparaison, fibules au cavalier et au cheval de Saint-Sulpice (canton de Vaud), t. 97 (argent doré; © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, cliché Y. André). Éch. 1/1 et 2/1.

niée couvrant les pentes raides de la butte qui porte l'ouvrage défensif. Toutefois, l'érosion n'a sans doute pas été partout très intense, comme l'indiquerait le fait que les deux fibules au cavalier aient été découvertes dans un périmètre restreint (quelques mètres carrés). La présence de cette paire de fibules (qui rend peu crédible l'hypothèse d'une perte), associée au fait

que l'ensemble du mobilier métallique est un mobilier féminin - ce qui surprendrait également si l'on voulait y voir des objets perdus par les membres de la garnison et leur famille - et un mobilier de surcroît très comparable à celui mis au jour dans les nécropoles contemporaines, tout cela milite bien en faveur d'un contexte funéraire.

Les deux fibules en argent doré (fig. 4), identiques, sont dans un excellent état de conservation et de taille relativement réduite : 36 mm de longueur par 23 de hauteur. Le cheval est représenté en marche sur une ligne de sol aux deux extrémités élargies en carré, la patte antérieure fléchie. La tête et l'encolure sont disproportionnées par rapport au reste du corps : le cou, courbé vers l'avant, porte une crinière suggérée par cinq stries obliques ; quant à la tête, elle est soigneusement figurée, avec un gros œil ovale et une oreille triangulaire bien marquée ; elle porte même un filet clairement dessiné par des traits parallèles allant de l'arrière de l'oreille à la bouche et complété par une muserolle et un frontal. À la base de l'encolure, un double trait horizontal, dont l'interprétation n'est pas sûre, pourrait toutefois symboliser une rêne (voir par exemple le cavalier récemment mis au jour à Francfort-sur-le-Main : FREEDEN, HAMPEL, 2009, fig. 6, p. 485). Le corps et la ligne de sol sont parsemés de points incisés au rôle purement décoratif, semble-t-il, en groupes de trois ou quatre ou en deux lignes, l'une verticale et l'autre oblique, sur le flanc et la cuisse de l'animal. La queue est très courte.

Un cavalier, très stylisé et méconnaissable, est grossièrement silhouetté de profil sous la forme d'une excroissance arrondie surmontant le dos du cheval. Ornée de traits incisés (proches de la figuration de la crinière du cheval), cette protubérance fait plutôt penser de prime abord à une aile... L'une des jambes du personnage pend, le pied atteignant la ligne de sol. Cette interprétation est éclairée par l'existence de pièces de comparaison plus « lisibles » (voir en particulier MARTI, 1990, p. 58, fig. 31). C'est le cas plus particulièrement des fibules de Heilbronn-Böckingen, tombe 2, et de Brény. La pièce la plus proche de celles d'Écrille a été trouvée dans la tombe 97 de Saint-Sulpice (Canton de Vaud ; *ibid.*) : on y remarque les mêmes stries sur la crinière et le pourtour du cavalier, ainsi qu'une stylisation comparable de ce dernier, bien qu'elle soit moins poussée et que l'ensemble reste plus lisible (fig. 4). La stylisation extrême du cavalier d'Écrille révèle une mauvaise compréhension du motif qui se trouve de fait méconnaissable. De plus, le cheval vu de profil semble curieusement muni de quatre pattes, contrairement à pratiquement toutes les fibules en forme de cheval ou de cavalier connues à ce jour, qui n'en comptent que deux, auxquelles s'ajoute la jambe du personnage - une seule est visible - qui pend jusqu'à la ligne de sol. Une autre paire de fibules au cavalier provenant de Vicq, dans les Yvelines, offre cependant la même particularité (BARA, 2007, fig. 591, p. 364).



Fig. 5. Fibule gallo-romaine au griffon de Saint-Montans (Ardèche), sans doute du I^{er} s. (d'après FEUGÈRE, 2009, fig. 3, n° 23).

Cette confusion dans l'interprétation des pattes et cette représentation pour le moins fantaisiste du cavalier juché sur le dos de l'animal amènent à supposer que l'artisan ne percevait pas très clairement la signification de ce motif qu'il a copié et traduit à sa manière, en étant peut-être même influencé par le motif du griffon, dont on connaît la grande popularité à cette époque. On remarquera du reste que ce thème également bien connu dans l'Antiquité a été adopté pour des fibules gallo-romaines, comme le prouve une trouvaille récente (fig. 5 ; FEUGÈRE, 2009, fig. 3, n° 23).

Les deux fibules d'Écrille sont identiques et sortent du même moule : seules quelques menues différences dans le traitement de la gravure et de l'ébavurage sont à relever sous le cou du cheval et sur l'excroissance figurant le cavalier. Par ailleurs, la précision du détail, allant jusque dans le positionnement des points sur le corps et leur nombre, révèle que ces deux fibules ont été réalisées l'une après l'autre par le même artisan et qu'elles étaient destinées à être portées ensemble.

III. QUELQUES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE CONCERNANT LES FIBULES AU CHEVAL ET AU CAVALIER

Les fibules en forme de cheval ou de cavalier sont connues sur un territoire relativement étendu et ont fait l'objet de plusieurs études et inventaires (WERNER, 1961, pl. 55, p. 61-62, suivi par MARTI, 1990, p. 163, utilisant aussi le répertoire de KOCH, 1984, p. 30, repris et mis à jour par STEINER, MENNA, 2000, p. 161-162, et par FREY, 2001, p. 817-818). Elles sont répandues dans toute la vallée du Rhin, dans le sud-ouest de l'Allemagne, en territoire allemand, sur quelques sites plus épars dans le nord-est de la France, et il est particulièrement intéressant de souligner qu'elles sont assez densément présentes de

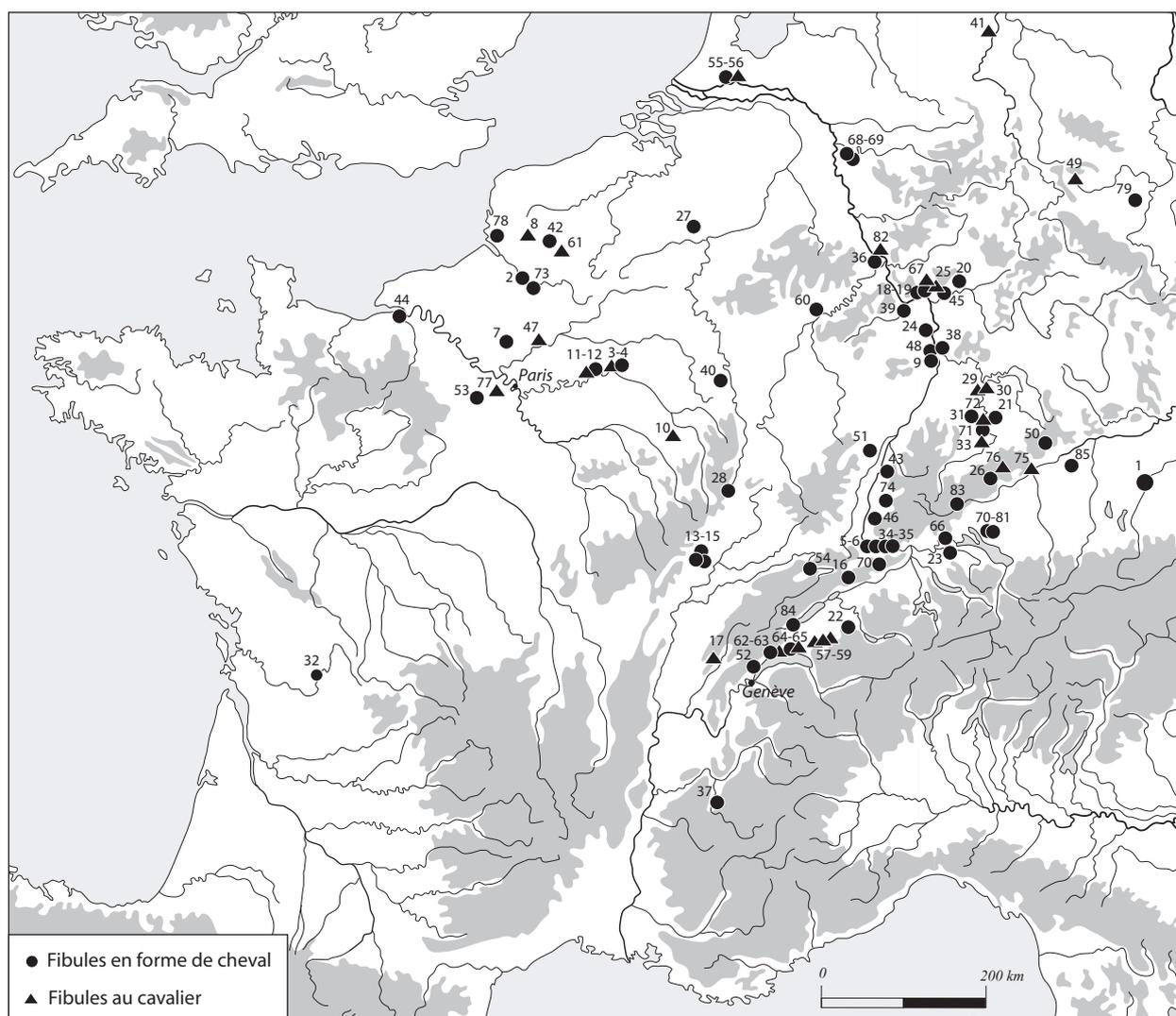


Fig. 6. Carte de répartition des fibules en forme de cheval et au cavalier, d'après MARTI, 1990, fig. 32, p. 59 et p. 163, STEINER, MENNA, 2000, vol. I, p. 161-162, et FREY, 2001, p. 817-818, avec compléments (voir liste des lieux de découverte en annexe) (DAO : D. Billoin).

la Bourgogne à la Suisse romande, sur le territoire de l'ancien royaume burgonde (fig. 6).

À l'intérieur de ce territoire, le cimetière de Brochon (Côte-d'Or), dont le riche mobilier a été recueilli au XIX^e siècle sans observations précises, a livré une série de fibules zoomorphes, comprenant une paire en argent en forme de chevaux « en marche », avec la patte avant pliée et la figuration stylisée du licol et des crins ; une troisième fibule, isolée, représente le cheval au repos, avec de fines moulures venues de fonderie signalant la selle (BAUDOT, 1860, pl. XXVI.7-9). En Suisse romande, les cimetières de Saint-Sulpice et de Saint-Prex (Canton de Vaud), deux communes voisines localisées au nord du lac Léman, comportaient plusieurs tombes accompagnées d'objets germaniques du V^e siècle. À Yverdon-les-Bains, au « Pré de la Cure »,

des fouilles récentes ont mis au jour des sépultures de même nature. Ce territoire correspond au cœur de la *Sapaudia*, où se sont installés les Burgondes à partir de la fin de la première moitié du V^e siècle, de sorte que l'on attribue volontiers ces vestiges aux Burgondes. Dans la tombe 97 de Saint-Sulpice (MARTI, 1990, fig. 33.50, p. 60, pl. 8.4 ; ici fig. 4), une fibule en argent en forme de cheval, appariée à une fibule en cavalier, se trouvait près du cou d'un squelette accompagné également d'une paire de fibules ansées cloisonnées sur les épaules, ainsi que d'une boucle de ceinture et de perles. Le cheval est assez bien représenté, bien proportionné, avec la patte de devant légèrement avancée. Des lignes gravées figurent le harnachement complet : licol, bride, tapis de selle. La représentation du cavalier est très stylisée, comme on l'a vu (*supra* ;

fig. 4). En se fondant sur la nature du décor des fibules ansées, Reto Marti propose d'attribuer cette tombe à une Burgonde de la « deuxième génération », ayant vécu dans la seconde moitié du V^e siècle (*ibid.*, p. 142; MARTI, 1995, p. 137-138). Une paire de chevaux en argent doré a été découverte dans la tombe 30 de Saint-Prex (HALDIMANN, STEINER, 1996, fig. 17.1, p. 166), qui contenait également un collier de perles, des anneaux métalliques et un vase caréné en céramique. L'ensemble du mobilier semblerait indiquer pour la tombe une datation au VI^e siècle. La fibule de la tombe 178 de Saint-Prex est la représentation assez abstraite d'un cavalier, les bras écartés (Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne). Une paire de chevaux en argent doré se trouvait dans la tombe 169 d'Yverdon-les-Bains (STEINER, MENNA, 2000, I, p. 160-162, fig. 124.1; II, p. 192, pl. 24 et 41b), à la taille d'une femme jeune, qui avait porté aussi, à l'oreille gauche, une boucle en argent à pendant polyédrique. Le cheval est représenté de façon assez réaliste, avançant la patte antérieure. La crinière est signalée par un bourrelet assez fort. Dans la tombe 27 de Nyon (KAENEL, CROTTI *dir.*, 1993, p. 29, fig. 15.4), une paire de fibules en forme de chevaux attachait le vêtement d'une femme, qui portait en outre une paire de monstres aquatiques, des jarretières et des chaussures fermées par des bouclettes, et des pendentifs à hauteur de cuisse. J. Ch. Moret date les exemplaires de Nyon du troisième quart du V^e siècle (MORET, 1993). Deux tombes de ce cimetière contenaient un mobilier métallique du V^e siècle permettant de les associer à la présence burgonde. L'absence de fibules digitées et certains aspects du costume semblent indiquer par ailleurs qu'il s'agissait d'un costume déjà influencé par la mode romaine locale, ce qui ne surprend pas quand on sait la facilité avec laquelle les Burgondes semblent s'être intégrés.

Ces exemples montrent que les fibules zoomorphes, notamment les chevaux et les cavaliers, sont le plus souvent portées par paire, de deux éléments identiques comme celles d'Écrille, ou plus rarement d'un cheval et d'un cavalier, comme à Saint-Sulpice. Quand leur contexte de découverte est connu, elles se trouvent au niveau du cou ou de la taille, parfois des deux à la fois (Nyon), et il arrive qu'elles soient associées à des fibules ansées digitées. Si ce contexte indique généralement que les femmes portant ces fibules sont à rattacher à des groupes germaniques, il n'en reste pas moins vrai que les origines de ce type d'objet et de la mode du port d'une paire de petites fibules, notamment zoomorphes, sont à rechercher dans le monde antique, comme cela a été bien montré

(MARTIN, 1991, p. 649-650). Si les fouilles de nécropoles ne nous ont pas livré de telles parures dans des tombes de Gallo-Romaines du V^e s., ce n'est pas parce que celles-ci ne suivaient pas cette mode, mais c'est parce que, comme on le sait, elles ne pratiquaient pas l'inhumation habillée. On peut penser, en outre, que les artisans qui les fabriquaient étaient pour la plupart, sinon en totalité, des Gallo-Romains (MARTI, 1990, p. 58-60).

Par ailleurs, le motif du cheval et du cavalier est bien connu à l'époque romaine, dès le Haut-Empire (FEUGÈRE, 1985, p. 389; RIHA, 1994, n° 2906: fibule datée de la deuxième moitié du I^{er} s. par son contexte), sous des formes assez réalistes et avec de fins détails. Le cavalier est relativement bien proportionné par rapport au cheval, son pied pendant et son bras tenant les rênes sont clairement distingués. Leurs héritières qui figurent dans les costumes germaniques du V^e et du VI^e siècle présentent toujours une facture plus simple et des déformations, notamment dans la représentation du cavalier, comme on l'a vu. Cette évolution est amorcée dès le Bas-Empire, ainsi que le montre par exemple la fibule de Villers-Buzon (Doubs; fig. 7)³. Certaines découvertes, telles que celles de Saint-Sulpice et de Saint-Prex, tendraient à indiquer en outre que l'adoption du port des fibules zoomorphes dans le costume germanique présumé burgonde se serait produite seulement à la « deuxième génération » (MARTI, 1990), c'est-à-dire à l'issue d'une acculturation par rapport à une première génération de femmes restées fidèles à la mode proprement germanique des fibules ansées digitées en argent doré.

Il est intéressant d'observer, par ailleurs, qu'en Bourgondie la mode des fibules en forme de cheval a survécu à la disparition du royaume burgonde, puisque l'on connaît notamment quelques pièces, du reste très ressemblantes entre elles, mises au jour dans des régions de tradition gallo-romaine (*ibid.*), sur le territoire de la Suisse occidentale (à Fétigny, Seewen, Develier-Courtételle et peut-être Bonfol), qui sont incontestablement tardives, en l'occurrence de la fin de l'époque mérovingienne (ESCHENLOHR *et alii*, 2007, p. 123-124). Mais elles se distinguent bien des fibules précoces, notamment par leur forme et leur port (une seule fibule et non une paire). On doit également signaler trois cas de découvertes de fibules en forme de cavalier dans un contexte là aussi tardif (VII^e s.)

3. Cette fibule est conservée au musée des Beaux Arts et d'Archéologie de Besançon. Elle a été découverte en 1894 dans les restes d'un bâtiment ayant livré par ailleurs des monnaies des III^e et IV^e s. (GAUTHIER, 1894).



Fig. 7. Fibule au cavalier de Villers-Buzon (Doubs), trouvée dans un contexte III^e-IV^e s.; alliage de cuivre (musée de Besançon; cliché: D. Billoin).

de la nécropole de Riaz-Tronche-Bélon (Canton de Fribourg; MARTI, 1990, p. 59-60; GRAENERT, 2002, p. 44, et information orale). Deux des tombes en ont même livré chacune une paire, ce qui est surprenant à cette époque. C'est un cas unique pour le moment, provenant en outre du même secteur géographique que les pièces au cheval contemporaines évoquées ci-dessus.

Sinon, la plupart des contextes connus en territoire burgonde s'intègrent dans une fourchette de datation couvrant la deuxième moitié du V^e et le premier tiers du VI^e siècle, qui correspond donc à celle du royaume burgonde. De leur côté, dans leur répertoire d'entre Manche et Lorraine, les auteurs de la *chronologie normalisée* (LEGOUX *et alii*, 2004, n° 283) rattachent les fibules du même type au *Protoméovingien*, daté entre 440/450 et 470/480. Pour essayer d'affiner cette chronologie, on a proposé de prendre en compte la plus ou moins grande stylisation-déformation du motif du cheval ou du cavalier, l'évolution la plus logique allant des figurations les plus réalistes héritées de l'Antiquité aux représentations les plus éloignées (MARTI, 1990, p. 58-60). Cela a permis d'esquisser une chronologie relative qui n'est pas sans intérêt, surtout quand elle se trouve corroborée par d'autres arguments liés au contexte de découverte. Mais ceux-ci sont trop rares, notamment en territoire burgonde. Or, on sait combien il faut être prudent à l'égard des constructions purement stylistiques en matière de datation (PÉRIN, 1980).

En ce qui concerne les objets d'Écrille et de La Chambre, les conditions de leur découverte ne nous fournissant pas d'éléments de datation solides, on en est donc réduit à émettre quelques hypothèses d'ordre stylistique, fragiles par conséquent. On peut néanmoins penser que la représentation assez réaliste de

la fibule de La Chambre la rapproche de pièces d'une qualité comparable comme celle de Saint-Sulpice et proposer pour cette raison de la situer, à la suite de cette dernière, dans la seconde moitié du V^e siècle. Quant aux fibules d'Écrille, on pourrait être tenté en revanche de les rattacher à une période beaucoup plus récente sur la base de leur stylisation très marquée et de l'interprétation très libre du thème du cavalier qui s'éloigne fortement du prototype. Il ne faut toutefois pas perdre de vue une autre éventualité: que des artisans contemporains ou de peu postérieurs aient effectué des « créations » plus ou moins fantaisistes à partir de fibules qu'ils ont pu avoir sous les yeux, comme celle de Saint-Sulpice⁴, qui précisément est celle qui se rapproche le plus de celles d'Écrille, en un peu plus réaliste. Dans cette hypothèse, qui nous paraît plausible, les fibules d'Écrille ne seraient pas à dater trop bas et pourraient se situer à la fin du V^e ou au début du VI^e siècle, au plus tard. N'oublions pas, par ailleurs, que les autres découvertes d'objets de parure faites sur le site d'Écrille et attribuables à des femmes d'origine germanique ne vont pratiquement pas au-delà du début du VI^e siècle (GANDEL *et alii*, 2008, p. 306-309), comme si on avait cessé d'y inhumer par la suite (cela aurait-il un rapport avec la fin du royaume burgonde?). Si ce fait ne constitue évidemment pas une preuve, il n'est pas en contradiction avec une telle datation.

La dernière question que l'on peut évoquer est celle de l'éventuelle identification ethnique des porteuses de fibules au cheval et au cavalier découvertes en milieu funéraire. Comme on l'a déjà souligné précédemment, la carte de répartition des découvertes (fig. 6) traduit une assez large extension de celles-ci, avec cependant des secteurs de plus forte densité, spécialement dans les régions occupées par les Alamans et les Burgondes. Les découvertes les plus nombreuses ayant été faites en territoire alaman, on a pu penser que l'origine de ces productions était peut-être liée à la présence de ce peuple (KOCH, 1984). À propos

4. On remarquera du reste que la fibule au cavalier est beaucoup plus stylisée que la fibule au cheval avec laquelle elle est appariée dans la tombe 97 de Saint-Sulpice. On a donc là deux pièces ayant atteint un degré de stylisation très différent qui ont été portées ensemble et même si elles peuvent ne pas être rigoureusement contemporaines (on peut évidemment supposer que l'une a été fabriquée plus tôt que l'autre; dans le cas présent le fait que les deux fibules soient différentes peut précisément faire penser à un réassortiment), elles ne semblent pas être séparées par un grand écart de temps, étant donné d'une part la date de l'arrivée des Burgondes en *Sapaudia* et d'autre part la datation dans la seconde moitié du V^e siècle que donnent les fibules ansées qui les accompagnaient. En tout état de cause, il s'agit d'une datation bien haute pour un cavalier déjà « évolué » sur le plan stylistique, ce qui confirme que ce processus peut être rapide.

d'une fibule en forme de cavalier de Chelles, Françoise Vallet fait à ce sujet une mise au point à laquelle nous ne pouvons qu'adhérer (VALLET, 2008, p. 165-166). Elle rappelle tout d'abord, à la suite de Max Martin et de Reto Marti (*cf. supra*), que ces bijoux se placent clairement dans la tradition antique et proviennent avant tout de régions à forte tradition romaine (comme c'est le cas, rappelons-le, des territoires du royaume burgonde). Mais elle pense aussi qu'il n'est pas impossible que certaines de ces découvertes puissent effectivement correspondre à des colonies d'Alamans installées dans le royaume franc ou dans celui des Burgondes. Nous ajouterons que la présence de groupes d'Alamans paraît confirmée pour ce dernier (GAILLARD de SÉMAINVILLE, 2003, p. 29-32). Elle rappelle enfin fort justement que la carte de répartition de ces accessoires vestimentaires est certainement faussée en raison d'une pratique de l'inhumation habillée plus ou moins répandue selon les régions. En tenant compte du fait que les Burgondes ont moins pratiqué l'inhumation habillée que les Francs ou les Alamans, on doit donc considérer que le port de ce type de fibule était probablement particulièrement prisé chez les femmes burgondes, étant donné la densité relativement importante des découvertes effectuées à l'intérieur de leur royaume.

IV. LA FIBULE AVIFORME DE CHARPEY

Elle a été découverte à une date inconnue, mais certainement récente, dans des conditions et un contexte que nous ne sommes malheureusement pas parvenus à préciser. Elle figure dans l'encyclopédie en ligne des petits objets archéologiques intitulée *Dicobj*, avec la mention de son origine: la commune de Charpey, dans le département de la Drôme⁵. Cette localité se situe dans le nord du département (fig. 1), à l'est et non loin de Valence, dans un secteur de plaine au pied du rebord occidental du massif du Vercors. Bien que la carte archéologique de cette commune soit dépourvue à ce jour de sites remontant à l'époque romaine, cette région du Valentinois est très riche en indices d'une dense et active occupation antique

(habitats, cadastres et voies, notamment). En ce qui concerne d'éventuelles traces funéraires du tout début du Moyen Âge, nous n'en avons pas trouvé mention pour le secteur de Charpey dans l'inventaire de M. Colardelle (1983), mais il est important de rappeler que l'épithaphe d'un certain Obtulfus (mort en 491, à l'âge de trente-sept ans), au nom germanique, a été découverte à Valence (voir en dernier lieu ESCHER, 2005, p. 160). Par ailleurs, on sait qu'en 440 les campagnes de la région de Valence étaient désertes et qu'on y a installé des Alamans⁶. Il s'agit d'une information intéressante pour notre propos, sur laquelle nous reviendrons en conclusion.

La fibule est en argent doré avec un œil en grenat (fig. 8.1). De petite taille (2,5 cm de hauteur), elle représente un oiseau aux ailes déployées, avec un corps de face et un gros bec recourbé de profil, tourné vers la droite; l'œil est lui aussi d'une taille disproportionnée par rapport au reste du corps. Seuls le bec et les ailes portent un décor, constitué d'un bourrelet gravé de stries parallèles qui souligne notamment la forme en écu de ces dernières. La partie inférieure de l'oiseau se caractérise par un évasement symétrique correspondant au contour externe des pattes. Au revers, subsistent deux plaquettes (qui semblent soudées), pour la fixation et le repos de l'aiguille (celle-ci n'étant pas conservée): l'une, au niveau du cou de l'oiseau, est rectangulaire, l'autre, à la base de la queue, est perforée et de forme arrondie.

Si les fibules aviformes sont nombreuses à cette époque, l'oiseau est le plus souvent représenté de profil. Ce type de pièce de très petite taille figurant un oiseau aux ailes déployées, de face, avec une base évasée, est très peu répandu. On n'en connaît que trois autres (fig. 8): une paire à Beaune, tombe 304 (musée de Beaune, Côte-d'Or; GAILLARD de SÉMAINVILLE, SAPIN, 1995, p. 151-154), une paire à Maule, tombe 274 (Yvelines; objets malheureusement dérobés en 1966 au musée de Guiry-en-Vexin; SIRAT, 1978, p. 107, XVI.4), et une pièce isolée sans provenance connue (conservée au Metropolitan Museum de New York, selon THIRY, 1939, *Tafel* 22.522)⁷. On a qualifié ce groupe de « type de Beaune » (HAIMERL, 1996).

5. Cette base de données est gérée par l'UMR 5140 et coordonnée par Michel Feugère. L'enregistrement de cette découverte, que nous n'avons pas eue en mains (nous avons travaillé à partir de photographies), a été effectué par nos soins auprès du SRA de Rhône-Alpes. Merci à Joëlle Tardieu, responsable de la Drôme au sein de ce service, pour son accueil et les renseignements qu'elle nous a fournis. En l'absence d'un volume, pas encore achevé au moment de la rédaction de cet article, de la *Carte archéologique de la Gaule* consacré à la Drôme, ses indications nous ont été précieuses.

6. « Les campagnes désertes de la ville de Valence sont données, pour être partagées, aux Alamans que commandait Sambida » (*Chronica Gallica*, chap. 124, cité par KOUZNETSOV, LEBEDYNSKY, 2005, p. 101). On a pu voir dans la fibule en forme de cigale provenant de Beaurepaire (Isère) « un excellent candidat au titre de témoin archéologique des Alamans établis près de Valence » (ESCHER, 2006, p. 192).

7. La même fibule - il n'y a pas de doute sur ce point: les clichés sont vraiment identiques, y compris un détail comme le bec cassé - est publiée par U. Haimerl comme provenant du British Museum (HAIMERL, 1996, pl. 5, n° 16). Nous n'avons pas eu le temps d'ef-

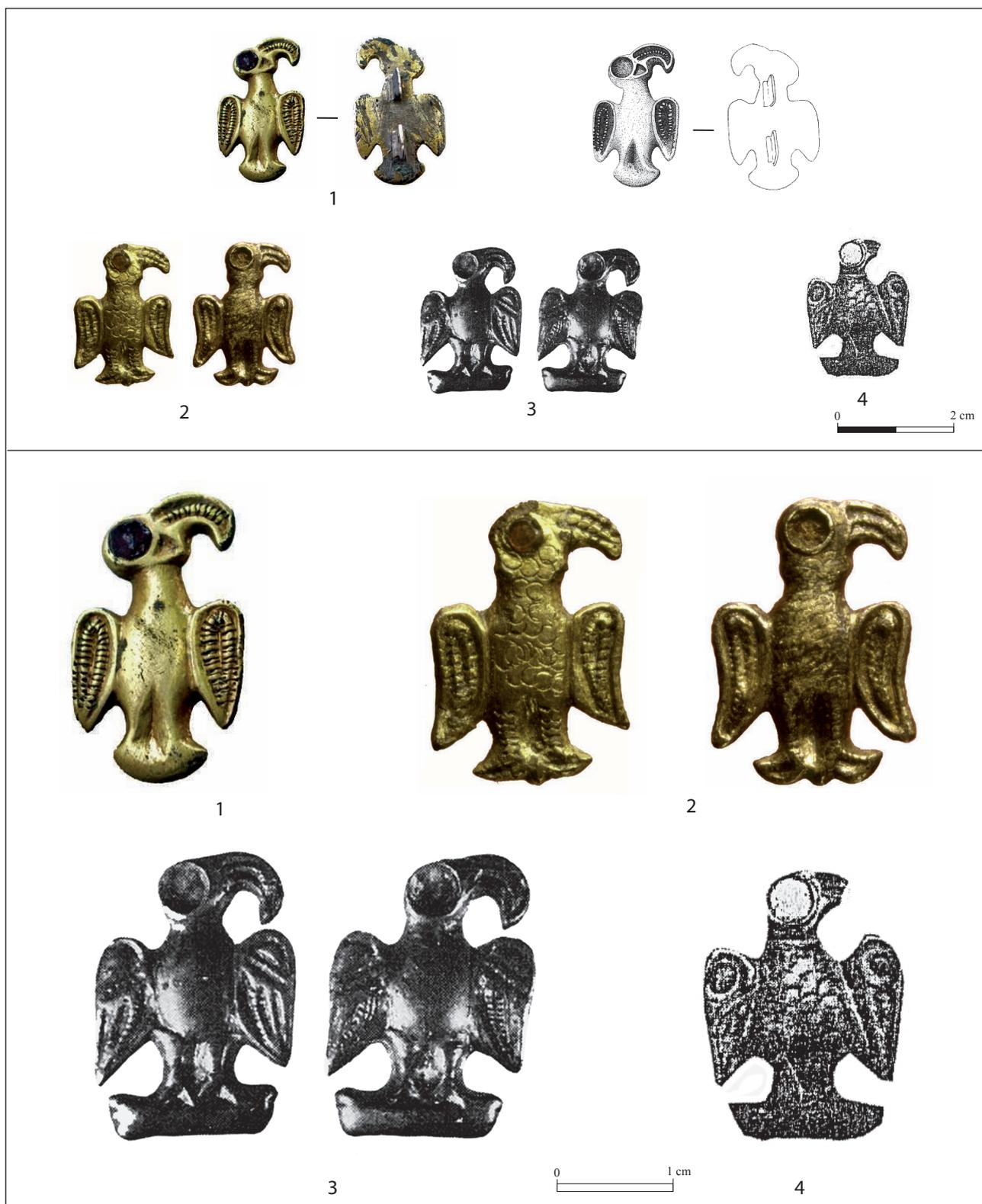


Fig. 8. Fibules aviformes du type de Beaune. **1.** Charpey (Drôme; argent doré et grenat; cliché: Dicobj, dessin d'après ce cliché: J. Gelot); **2.** Beaune (Côte-d'Or; argent doré et grenat; cliché: SRA de Bourgogne); **3.** Maule (Yvelines; argent doré; d'après SIRAT, 1978, pl. XVI.4); **4.** provenance inconnue (Metropolitan Museum de New York ?; bronze doré; d'après THIRY, 1939, Tafel 22.522). Éch. 1/1 et 2/1.

Les pièces de Beaune sont précisément celles qui se rapprochent le plus de l'exemplaire de Charpey : taille de l'animal et disposition des pattes identiques, traitement des ailes et du bec comparable, même si, sur les fibules de Beaune, le plumage est en outre suggéré par des cercles ou des arcs de cercles imprimés. Les deux autres sont d'une taille très légèrement inférieure à celle des précédentes (environ 2,4 cm pour celles de Maule et 2,3 pour la dernière) et présentent de petites différences, comme l'élargissement plus marqué de la base. Sur les pièces de Maule, les pattes reposent même sur un support débordant (une branche ?) ; cela paraît être également le cas pour la fibule isolée sans provenance connue, fibule sur laquelle, comme à Beaune, est suggéré le plumage du corps de l'oiseau.

Il s'agit par ailleurs, comme pour la pièce de Charpey, d'objets d'un certain prix, en argent doré et grenat (Beaune), argent (Maule), bronze doré avec incrustation d'une pâte de couleur blanche pour la dernière. G. Thiry reproduit également quelques autres fibules qui partagent la caractéristique des ailes déployées, mais certains de leurs traits (en particulier la partie inférieure) ainsi que leurs proportions les différencient de notre série (THIRY, 1939, *Tafel* 22.519-521 et 523-527).

Ce type a été peu étudié du fait de sa rareté⁸. Sur la base de leur contexte, la datation proposée pour les fibules de Beaune et de Maule est la seconde moitié du ^ve s., voire les alentours de 500. À Maule, elles étaient associées à « un vase à carène très prononcée [...] (et) en raison de leur association avec le vase et leur degré d'usure, ne peuvent être antérieures à 450, datation confirmée par l'implantation de la sépulture. » (SIRAT, 1978, p. 107). À Beaune, si la boucle plaquée d'argent à large base en demi-tronc de cône qui accompagne les fibules est d'un type qui paraît avoir été également utilisé à une époque un peu plus récente (GAILLARD de SÉMAINVILLE, SAPIN, 1995, p. 151), en revanche, le contexte milite clairement en faveur d'une inhumation faisant partie d'un ensemble de quelques dizaines de sépultures de Burgondes (ou de leurs alliés) contemporaines de leur royaume. Une datation comparable paraît convenir également à la fibule de Charpey.

Comme pour les petites fibules en forme de chevaux et de cavaliers évoquées précédemment, le port

de ces fibules aviformes correspond à une mode d'origine indigène que les Gallo-Romaines ont adoptée au même titre que les femmes des groupes germaniques installés en Gaule. Le contexte funéraire dans lequel les fibules de Beaune et de Maule ont été mises au jour atteste que les femmes qui les portaient n'étaient pas des Gallo-Romaines, car celles-ci ne pratiquaient pas l'inhumation habillée. On ne peut malheureusement être aussi affirmatif en ce qui concerne la découverte de Charpey dont on ne sait rien du contexte. Toutefois, sans l'écarter évidemment, l'hypothèse d'un bijou perdu ou provenant d'un habitat semble bien moins plausible que celle d'un accessoire de vêtement ayant fait partie d'une inhumation habillée ; son prix et son excellent état de conservation plaident plutôt en ce sens.

On peut faire remarquer enfin que deux des trois découvertes à la provenance connue ont été réalisées à l'intérieur du royaume burgonde. En dépit de ce nombre de pièces très faible et de sa valeur statistique très limitée, on peut cependant se demander, comme pour les autres fibules étudiées précédemment, si les femmes burgondes n'auraient pas pu faire preuve d'un goût particulier pour les petites fibules zoomorphes. On rappellera, par ailleurs, le succès de la mode des fibules aviformes à ailes déployées - de grande taille et en général cloisonnées, il est vrai - chez les Goths (GAILLARD de SÉMAINVILLE, SAPIN, 1995, p. 151 ; ESCHER, 2005, t. I, p. 251). S'agit-il d'une simple coïncidence, dans le contexte d'une certaine « internationalisation » que l'on constate à cette époque au sein des modes barbares ? ou peut-on avancer, avec prudence, l'hypothèse selon laquelle cela pourrait avoir un rapport avec les liens privilégiés qu'ont entretenus Goths et Burgondes, à certains moments du moins ?

CONCLUSION

Les imprécisions concernant le contexte de ces découvertes constituent évidemment un handicap et ne permettent pas d'aboutir à des conclusions aussi assurées que dans le cas d'objets issus de fouille. Néanmoins, il ne fait guère de doute que les fibules de La Chambre et d'Écaille proviennent de sépultures. Elles peuvent être associées avec vraisemblance à une présence germanique et, étant donné leur datation et leur lieu de découverte, à celle de Burgondes (ou de leurs alliés). Même si cela reste plus hypothétique dans le cas de la fibule de Charpey, une telle éventualité paraît cependant plausible.

C'est pourquoi nous pensons que ces objets méritaient d'être présentés sans tarder et de figurer sur une

fectuer la vérification. Celle-ci est du reste d'un intérêt secondaire, étant donné que dans les deux cas, la fibule est donnée comme sans provenance connue.

8. Outre les articles précédemment cités, on trouvera le point le plus récent dans ESCHER, 2005, t. I, p. 251.

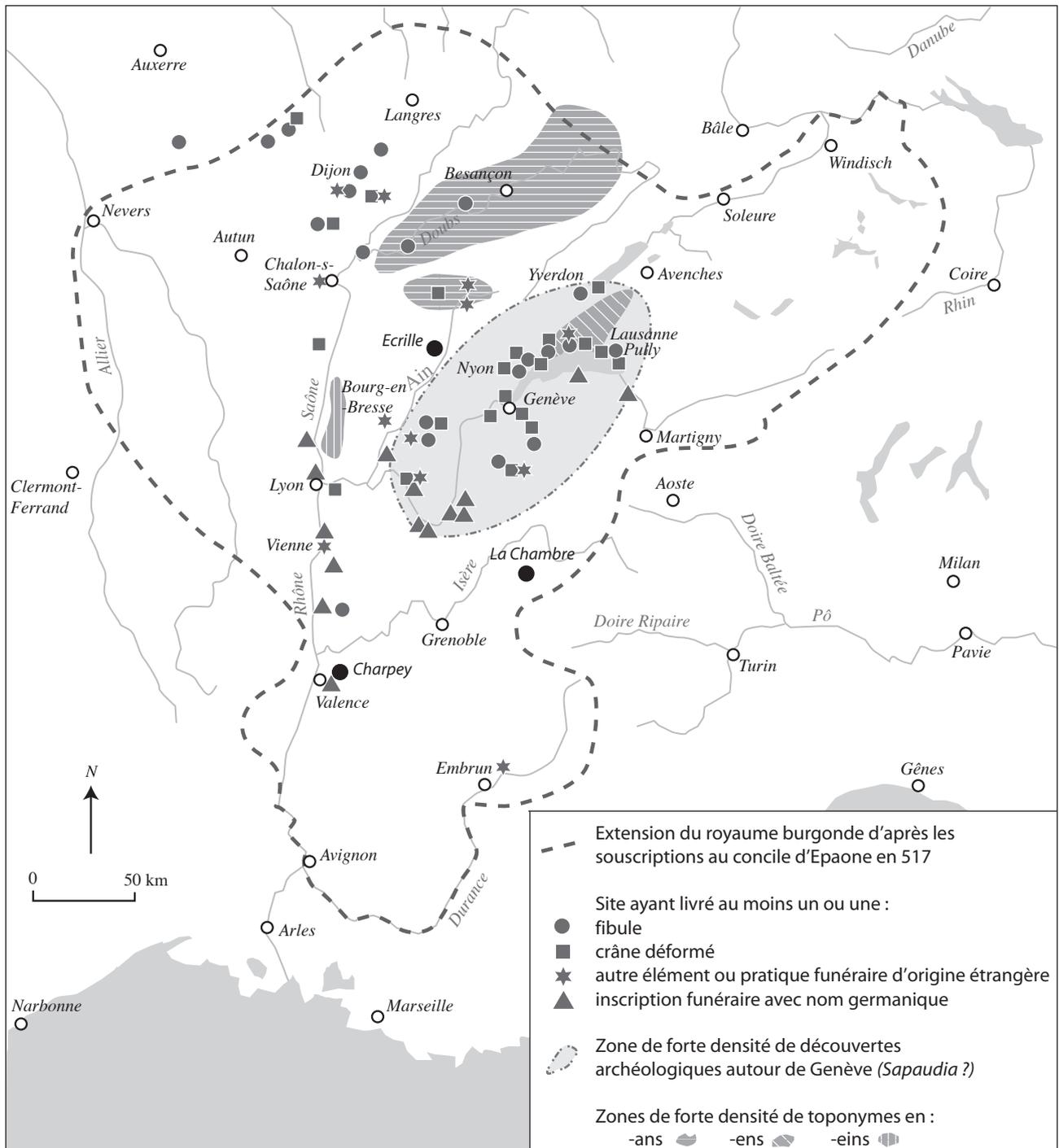


Fig. 9. Répartition des sites et secteurs géographiques pouvant refléter une présence burgonde pendant la seconde moitié du v^e siècle et le début du vi^e à partir des données de l'archéologie et de la toponymie (d'après STEINER, MENNA, 2000, vol. I, fig. 244, p. 290, et GAILLARD de SÉMAINVILLE, 2008, fig. 1, p. 241, avec compléments; DAO: D. Billoin).

carte des indices d'une présence burgonde qui s'enrichit peu à peu, mais qui présente encore bien des secteurs vides (fig. 9). C'est tout particulièrement le cas pour la partie sud du royaume burgonde et les fibules de La Chambre et, surtout, de Charpey, qui comptent parmi les découvertes les plus méridionales connues à

ce jour, constituent donc des jalons particulièrement précieux.

On remarquera par ailleurs, et ce n'est pas surprenant, que ces lieux où se sont installés des membres des classes supérieures, comme l'indique le prix de ces bijoux, tous en argent doré, se caractérisent par leur

situation stratégique, sur des voies de passage sensibles ou dans des secteurs actifs sur le plan économique.

C'est le cas de la région du Valentinois, très développée et peuplée dans l'Antiquité, puis déserte au moment où, en 440, on y installe des Alains. Cette initiative peut être interprétée comme la conséquence de l'intérêt tout particulier que présentait cette contrée, intérêt illustré également par la présence à Valence, où il meurt en 491, d'Obtulfus, sans doute un Burgonde⁹. Les sources écrites confirment ainsi

9. N'oublions pas, en outre, qu'au cours de la première moitié du v^e s., les Alains ont été à plusieurs reprises les alliés des Burgondes (notamment en 411) et qu'un rapprochement de ces deux peuples dans le Valentinois est donc plausible (hypothèse évoquée notamment dans KOUZNETSOV, LEBEDYNSKY, 2005, p. 114). Les Burgondes étaient, on le sait, très soucieux de renforcer leurs effectifs en attirant des éléments d'origine ethnique très diverse, ce qui explique l'hétérogénéité particulièrement marquée de leur peuple, hétérogénéité que reflètent bien les données de l'archéologie.

ANNEXE :

Liste des lieux de découverte de fibules en forme de cheval et de cavalier (fig. 6)

Cette liste est une mise à jour de celle d'A. Frey (2001) et de celle de L. Steiner et F. Menna (2000) qui, elles-mêmes, complètent celles de R. Marti (1990 ; l'inventaire de R. Marti est par ailleurs le plus récent pour les cavaliers), d'U. Koch (1984) et de J. Werner (1961). Nous n'avons donné les références bibliographiques que pour les pièces nouvelles. Pour les autres, nous nous sommes permis de renvoyer aux numéros des listes précédentes (F pour Frey, SM pour Steiner Menna, en ce qui concerne les chevaux ; M pour Marti, en ce qui concerne les cavaliers) où les références bibliographiques pourront être trouvées. Afin que cet inventaire soit aussi complet que possible, on y a intégré quelques exemplaires inédits, répertoriés dans l'encyclopédie en ligne des petits objets archéologiques, intitulée *Dicobj*, gérée par l'UMR 5140 (CNRS, INRAP, SRA Languedoc-Roussillon) et coordonnée par Michel Feugère.

● = fibules en forme de cheval.

▲ = fibules au cavalier.

- 1 Altenerding (Kr. Erding), tombe 117 ; F1.
- 2 Amiens (Somme) ; F2.
- 3 Arcy-Sainte-Restitue (Aisne), tombe 1082 ; SM21 ; F3.
- ▲ 4 Arcy-Sainte-Restitue (Aisne) ; M1.
- 5 Bâle-Kleinhüningen (canton de Bâle-Ville), tombe 102 ; SM36 ; F4.

que cette région a bien connu un apport ethnique extérieur dans le courant du v^e s.

De son côté, Écrille est un site défensif de hauteur où une garnison avait vraisemblablement pour mission de surveiller un carrefour et une route du sel, une denrée alors très précieuse, comme on le sait (GANDEL *et alii*, 2008, p. 311).

Quant à la découverte de La Chambre, elle apporte un nouveau jalon pour la connaissance de la circulation dans les vallées alpines à la fin de l'Antiquité et au haut Moyen Âge : elle contribue notamment à suggérer que le rôle de la voie de la Maurienne, considérée généralement comme une artère secondaire dans l'Antiquité (par exemple : COLARDELLE, 1983, p. 15, fig. 2 ; BARTHÉLÉMY *et alii*, 1997, p. 84-85), et dont l'importance a été grandissante au cours du haut Moyen Âge, pourrait avoir commencé à s'accroître dès l'époque romaine tardive.

- 6 Bâle-Kleinhüningen (canton de Bâle-Ville), tombe 230 ; SM36bis ; F5.
- 7 Beauvais (Oise), (environs de) ; F6.
- ▲ 8 Béthune (Pas-de-Calais), (environs de), paire ; *Dicobj*, 2010.
- 9 Bockenheim (Kr. Bad Dürkheim) ; F7.
- ▲ 10 Brébant (Marne) ; M2.
- 11 Brény (Aisne) ; SM22 ; F8.
- ▲ 12 Brény (Aisne) ; M3.
- 13 Brochon (Côte-d'Or) ; SM23 ; F9.
- 14 Brochon (Côte-d'Or) ; SM24 ; F10.
- 15 Brochon (Côte-d'Or) ; SM25 ; F11.
- 16 Develier-Courtételle (canton du Jura) ; habitat ; ESCHENLOHR *et alii*, 2007, p. 123, fig. 174.
- ▲ 17 Écrille (Jura), paire.
- 18 Eltville (Rheingau-Taunus-Kr.), tombe 144 ; SM26 ; F12.
- 19 Eltville (Rheingau-Taunus-Kr.), tombe 393 ; F13.
- 20 Eschborn (Main-Taunus-Kr.) ; F14.
- 21 Fellbach-Schmidlen (Rems-Murr-Kr.), tombe 24 ; SM27 ; F15.
- 22 Fétingny (canton de Fribourg), tombe 1/1882 ; SM28 ; F16.
- 23 Flaach (canton de Zurich), tombe 10 ; F17.
- 24 Flomborn (Kr. Alzey-Worms), tombe 46 ; SM29 ; F18.
- ▲ 25 Francfort-sur-le-Main-Harheim, tombe 100 ; FREE-DEN, HAMPEL, 2009, p. 485, fig. 6.

- 26 Gammertingen (Kr. Sigmaringen), tombe 1911; SM30; F19.
- 27 Grez-Doiceau (Brabant wallon); VRIELYNCK, 2007, p. 49, fig. 6.
- 28 Haute-Marne (département de), fibule isolée; *Dicobj*, 2010.
- ▲ 29 Heilbronn-Böckingen (Kr. Heilbronn), tombe 2; M4.
- ▲ 30 Heilbronn-Rosenberg/Clus (Kr. Heilbronn); M5.
- 31 Hemmingen (Kr. Ludwigsburg), tombe 51; SM31; F20.
- 32 Herpes (Charente); SM32; F21.
- ▲ 33 Herrenberg (Kr. Böblingen); M12.
- 34 Herten (Stadt Rheinfelden, Kr. Lörrach), tombe 17; SM33; F22.
- 35 Herten (Stadt Rheinfelden, Kr. Lörrach), tombe 56; SM34; F23.
- 36 Kärlich (Stadt Mülheim-Kärlich, Kr. Mayen-Koblenz); SM35; F24.
- 37 La Chambre (Savoie), fibule isolée.
- 38 Ladenburg (Rhein-Neckar-Kr.); SM37; F25.
- 39 Langenlonsheim (Kr. Bad Kreuznach); SM38; F26.
- 40 Lavoye (Meuse), tombe 223; SM39; F27.
- ▲ 41 Liebenau (Kr. Nienburg), incinération II/218 ?; M6.
- 42 Liévin (Pas-de-Calais); SM40; F28.
- 43 Mahlberg (Ortenaukreis); sépulture; SM41; F29.
- 44 Manneville-sur-Risle (Eure); SM42; F30.
- 45 Massenheim (Stadt Hochheim am Main, Main-Taunus-Kr.); sépulture; SM43; F31.
- 46 Mengen (Breisgau-Hochschwarzwald-Kr.), tombe 11; SM44; F32.
- ▲ 47 Monceau-le-Neuf (Aisne); M13.
- 48 Monsheim (Kr. Alzey-Worms), tombe 3; SM45; F33.
- ▲ 49 Mühlhausen (Kr. Mühlhausen); sépulture; M14.
- 50 Neresheim (Ostalbkreis), tombe 96; F34.
- 51 Niedernai (Bas-Rhin), tombe 48; SM64; F35.
- 52 Nyon-Clémenty (canton de Vaud), tombe 27; SM46; F36.
- 53 Pinthières (Eure-et-Loir), fibule isolée; *Dicobj*, 2010.
- 54 Pont-de-Roide (Doubs); sépulture, fibule isolée; inédite (musée de Montbéliard).
- 55 Rhenen (Province d'Utrecht), tombe 195; SM47; F37.
- ▲ 56 Rhenen (Province d'Utrecht), tombe 152; M7.
- ▲ 57 Riaz /Tronche Bélon (canton de Fribourg), tombe 131; M8.
- ▲ 58 Riaz /Tronche Bélon (canton de Fribourg), tombe 206; M9.
- ▲ 59 Riaz/ Tronche Bélon (canton de Fribourg); inédite (renseignement de G. Graenert), n° d'inventaire TBR76/412-1.
- 60 Rittersdorf (Kr. Bitburg-Prüm), tombe 104; SM48; F38.
- ▲ 61 Saint-Nicolas-lès-Arras (Nord); M10.
- 62 Saint-Prex (canton de Vaud), tombe 30; SM49; F39.
- ▲ 63 Saint-Prex (canton de Vaud), tombe 118; M15.
- 64 Saint-Sulpice (canton de Vaud), tombe 97; SM50; F40.
- ▲ 65 Saint-Sulpice (canton de Vaud), tombe 97; M11.
- 66 Schleithem-Hebsack (canton de Schaffhouse), tombe 121; SM51; F41.
- ▲ 67 Schierstein (Rheingaukreis); M16.
- 68 Schwarzhendorf (Stadt Bonn), tombe 77 ?; SM52; F42.
- 69 Schwarzhendorf (Stadt Bonn), 1906; SM53; F43.
- 70 Seewen (canton de Soleure), tombe 32; SM54; F44.
- 71 Sindelfingen (Kr. Böblingen); SM55; F45.
- ▲ 72 Stuttgart-Münster (Kr. Stuttgart); M17.
- 73 Thennes (Somme); F46.
- 74 Tiengen (Stadt Freiburg i. Br., Kr. Freiburg), tombe 1; SM56; F47.
- ▲ 75 Ulm (Kr. Ulm); M18.
- ▲ 76 Urach, Runder Berg (Kr. Reutlingen); habitat; M19.
- ▲ 77 Vicq (Yvelines); BARA, 2007, fig. 591, p. 364.
- 78 Vron (Somme), tombe 124; F48.
- 79 Weimar-Nordfriedhof (Kr. Weimar), tombe 2; SM57; F49.
- 80 Weingarten (Kr. Ravensburg), tombe 111; SM58; F50.
- 81 Weingarten (Kr. Ravensburg), tombe 242; SM59; F51.
- ▲ 82 Widdig (Rhein-Sieg-Kr.); M20.
- 83 Wurmlingen (Kr. Tuttlingen); SM62; F52.
- 84 Yverdon-Pré de la Cure (Vaud), tombe 169; SM63.
- 85 Zusamaltheim (Kr. Dillingen a. d. Donau); F53.

Bibliographie

- BARA Y., avec la coll. de DUFAY Br., RENAULT I., 2007, *Les Yvelines*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 429 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 78).
- BARTHÉLÉMY H., MERMET Chr., RÉMY B., 1997, *La Savoie gallo-romaine: histoire et archéologie*, Chambéry, 194 p. (*Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, 99).
- BAUDOT H., 1860, «Mémoire sur les sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne découvertes en Bourgogne, et particulièrement à Charnay», Dijon-Paris, 185 p., 29 pl. h.t. (extrait des *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. V, 1857-1860).
- COLARDELLE M., 1983, *Sépulture et traditions funéraires du V^e au XIII^e siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord (Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie)*, Grenoble, Soc. alpine de documentation et de recherche en archéologie historique, 466 p.
- ESCHENLOHR L., FRIEDLI V., ROBERT-CHARRUE LINDER C., SENN M., 2007, *Develier-Courtételle, un habitat rural mérovingien. 2. Métallurgie du fer et mobilier métallique*, Porrentruy, Office de la culture/Soc. d'Émulation jurassienne, 355 p., ill. (*Cahiers d'archéologie jurassienne*, 14).
- ESCHER K., 2005, *Genèse et évolution du deuxième royaume burgonde (443-534): les témoins archéologiques*, Oxford, 1101 p., 2 vol., 2 CD (*BAR International Series*, 1402).
- ESCHER K., 2006, *Les Burgondes, I^{er}-VI^e siècles ap. J.-C.*, Paris, éd. Errance, 283 p.
- FEUGÈRE M., 1985, *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V^e siècle ap. J.-C.*, Paris, 503 p., 72 fig., 174 pl. (12^{ème} suppl. à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*).
- FEUGÈRE M., 2009, «Figuratives: nouvelles formes de fibules skeuomorphes, anthropomorphes et zoomorphes d'époque romaine», *Instrumentum*, n° 30-déc. 2009, p. 34-38.
- FREEDEN U. von, HEMPEL A., 2009, «Ein frühmittelalterliches Gräberfeld in Frankfurt-Harheim», in: FREEDEN U. von, FRIESINGER H., WAMERS E. dir., *Glaube, Kult und Herrschaft: Phänomene des Religiösen im 1. Jahrtausend n. Chr. in Mittel- und Nordeuropa, Akten des 59. Internationalen Sachsensymposiums und der Grundprobleme der frühgeschichtlichen Entwicklung im Mitteldonauraum*, Bonn, R. Habelt, p. 483-488 (*Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte*, 12).
- FREY A., 2001, «Die alamannischen Grabfunde von Tiengen, Stadt Freiburg i. Br.», *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 25-2001, p. 767-824.
- GAILLARD de SÉMAINVILLE H. dir., 1995, *Les Burgondes: apports de l'archéologie, Actes du colloque international de Dijon, 5-6 nov. 1992*, Dijon, Ass. pour la Connaissance du Patrimoine de Bourgogne, 248 p.
- GAILLARD de SÉMAINVILLE H., 1998, «Le haut Moyen Âge: introduction, nécropoles», in: *Pré Proto Gallo Méro: histoire de l'Ain en archéo.*, Catalogue d'exposition, musée de Brou, Bourg-en-Bresse, p. 108-124.
- GAILLARD de SÉMAINVILLE H., 2003, «À propos de l'implantation des Burgondes: réflexions, hypothèses et perspectives», in: PASSARD F., GIZARD S., URLACHER J.-P., RICHARD A. dir., *Burgondes, Alamans, Francs, Romains dans l'est de la France, le sud-ouest de l'Allemagne et la Suisse, V^e-VII^e siècle après J.-C., Actes des XXI^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Besançon, 20-22 octobre 2000*, Besançon, Presses Univ. Franc-Comtoises, p. 17-39.
- GAILLARD de SÉMAINVILLE H., 2008, «Zur Ansiedlung der Burgunden in den Grenzen ihres zweiten Königreiches», in: GALLÉ V. éd., *Die Burgunder: Ethnogenese und Assimilation eines Volkes, Dokumentation des 6. wissenschaftlichen Symposiums der Nibelungenliedgesellschaft Worms e. V. und der Stadt Worms vom 21. bis 24. September 2006*, Worms, Worms-Verlag, p. 237-284 (*Schriftenreihe der Nibelungenliedgesellschaft Worms*, 5).
- GAILLARD de SÉMAINVILLE H., SAPIN Chr., avec la coll. de MARANSKI D., 1995, «Les découvertes de Beaune (Côte-d'Or): des Burgondes en Bourgogne?», in: GAILLARD de SÉMAINVILLE H. dir., 1995, p. 143-165.
- GANDEL Ph., 2007, «Recherches sur les sites de hauteur de l'Antiquité tardive dans le département du Jura», in: BELET-GONDAT C., MAZIMANN J.-P., RICHARD A., SCHIFFERDECKER Fr. dir., *Mandeure, sa campagne et ses relations d'Avenches à Luxeuil et d'Augst à Besançon: actualités archéologiques régionales, Actes des premières journées archéologiques frontalières de l'Arc jurassien, Delle (F)/Boncourt (CH), 21-22 oct. 2005*, Besançon/Porrentruy, p. 245-252 (*A.L.U.B.*, 816 – *Cahiers d'archéologie jurassienne*, 20).
- GANDEL Ph., BILLOIN D., HUMBERT S., 2008, «Écrille 'La Motte' (Jura): un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge», *R.A.E.*, t. 57-2008, p. 289-314.
- GAUTHIER J., 1894, «Répertoire archéologique du Doubs, canton d'Audeux», in: *Annuaire du Doubs*, p. 49-64.
- GILLES K.-J., 1985, *Spätromische Höhensiedlungen in Eifel und Hunsrück*, Trèves, 296 p. (*Trierer Zeitschrift*, 7).
- GRAENERT G., 2002, «Riaz/Tronche-Bélon, un cimetière du Haut Moyen Âge en Gruyère», *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise*, 4-2002, p. 36-45.
- HAIMERL U., 1996, *Die Vogelfibeln der älteren Merowingerzeit: Untersuchungen zur Typologie, Chronologie, Herkunft und Trachtgeschichte sowie zu Aspekten der soziologischen und symbolischen Bedeutung der Vogelfibel im frühen Mittelalter*, Inaugural-Dissertation zur Erlangung des Doktorgrades der Philosophie an der Ludwig-Maximilians-Universität zu München, Munich.
- HALDIMANN M.-A., STEINER L., 1996, «Les céramiques funéraires du haut Moyen Âge en terre vaudoise», *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie / Jahrbuch der*

- Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte*, 79, p. 143-193.
- KAENEL G., CROTTI P. dir., 1993, *Archéologie du Moyen Âge: le canton de Vaud du V^e au XV^e siècle*, Catalogue d'exposition du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, Lausanne, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 80 p.
- KOCH U., 1984, *Der Runde Berg bei Urach. V. Die Metallfunde der frühgeschichtlichen Perioden aus den Plangrabungen 1967-1972*, Heidelberg, Carl Winter - Universitäts Verlag (*Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Komm. Alam. Altkde.*, 10).
- KOUZNETSOV V., LEBEDYNSKY I., 2005, *Les Alains, cavaliers des steppes, seigneurs du Caucase, I^{er}-XV^e siècles ap. J.-C.*, Paris, éd. Errance, 284 p. (coll. *Civilisations et cultures*).
- LEGOUX R., PÉRIN P., VALLET F., 2004, *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, Saint-Germain-en-Laye, A.F.A.M., 62 p. (n^o hors série du *Bull. de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*).
- MARTI R., 1990, *Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Saint-Sulpice VD*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 433 p. (*Cahiers d'archéologie romande*, 52).
- MARTI R., 1995, «L'installation des Burgondes en *Sapaudia*: l'exemple du cimetière de Saint-Sulpice, Canton de Vaud, Suisse», in: GAILLARD de SÉMAINVILLE H. dir., 1995, p. 129-142.
- MARTIN M., 1991, «Tradition und Wandel der Fibelgeschmückten frühmittelalterlichen Frauenkleidung», *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1991-2, p. 629-698.
- MORET J.-Ch., 1993, *Des Burgondes à Nyon ?*, Mémoire d'archéologie provinciale romaine, manuscrit non publié, Lausanne.
- PÉRIN P., 1980, *La datation des tombes mérovingiennes: historique, méthodes, applications*, Genève, Droz, 433 p.
- RÉMY B., BALLET Fr., FERBER E., 1996, *La Savoie*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles Lettres, 248 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 74).
- RIHA E., 1994, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Vol. 2: Die Neufunde seit 1975*, Augst, Römermuseum, 206 p., 6 fig., 51 pl. (*Forschungen in Augst*, 18).
- SIRAT J., 1978, «La nécropole de Maule (France, Yvelines): essai de chronologie», in: FLEURY M., PÉRIN P. dir., *Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin*, Paris, Honoré Champion, p. 105-109, pl. h.t. XVI (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études, IV^e section*, fasc. 326).
- SOLEILHAC A., 1966, «Cimetière mérovingien 'Derrière le Chur' à Saint-Martin-du-Fresne (Ain)», *Bull. de la Société des Naturalistes d'Oyonnax*, 16-17-18-1966, p. 117-119.
- STEINER L., MENNA F. et coll., 2000, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV^e-VII^e s. ap. J.-C.)*, Lausanne, 2 vol., 352 et 311 p. (*Cahiers d'archéologie romande*, 75-76).
- THIRY G., 1939, *Die Vogelfibeln der Germanischen Völkerwanderungszeit*, Bonn, L. Röhrscheid Verlag, 144 p., pl. h.t.
- VALLET Fr., 2008, *Collections mérovingiennes de Napoléon III provenant de la région de Compiègne*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques et Réunion des musées nationaux, 492 p. (*Archéologie et histoire de l'art*, n^o 25).
- VRIELYNCK O. dir., 2007, *La nécropole mérovingienne de Bossut-Gottechain, commune de Grez-Doiceau, Brabant wallon*, Catalogue d'exposition, Namur, 24 juin 2006-13 mai 2007, s. l., 74 p.
- WERNER J., 1961, *Katalog der Sammlung Diergardt, Band I. Die Fibeln*, Berlin, Gebrüder Mann, xii-69 p. (*Römisch-Germanisches Museum, Köln*).